

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département d'Indre-et-Loire

VILLE DE TOURS



COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2019

Convocations envoyées le lundi 04 novembre 2019

Nombre de Conseillers Municipaux : 55

Nombre de Conseillers en exercice : 55

Une minute de silence est observée en hommage aux victimes de l'attentat du Bataclan ainsi qu'aux soldats morts au combat.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Sylvie BOURBON, Conseillère Municipale est désignée Secrétaire de Séance.

* * *

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 h 00.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu modifié de la séance du 30 septembre 2019.

* * *

PRESENTATION DU PROJET REDYNAMISATION DES HALLES DE TOURS

- 19_11_13_001 -

**GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC - UNITE TOURANGELLE DE PRODUCTION CULINAIRE
VILLE HOPITAL - APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE - DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DE LA VILLE.**

Rapporteur : Madame Cécile CHEVILLARD, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la convention constitutive du groupement et la demande, auprès de Madame la Préfète d'Indre-et-Loire, de création du groupement d'intérêt public «Unité tourangelle de production culinaire Ville-Hôpital »,

- DESIGNER les représentants de la Ville à l'Assemblée générale :
- M. le Maire ou son représentant
 - Cécile CHEVILLARD
 - Edouard de GERMAY
 - Marion NICOLAY CABANNE
 - Cécile ESTIVIN-MERCIER

Adopté à la majorité des suffrages exprimés

Avis favorables : 39

Abstentions : 5 (O. Lebreton, E. de Germay, N Gautreau ne prennent pas part au vote, G. Godefroy, R. Sautereau)

Avis contraires : 11 (M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, N. Hamoudi, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet, C. Deforge)

PRESENTATION DE LA DEMARCHE ENGAGEMENT MON RESEAU RESPONSABLE

- 19_11_13_002 -

PROTOCOLE D'ENGAGEMENT POUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE DE PROXIMITE ET DE QUALITE - APPROBATION

Rapporteur : Madame Cécile CHEVILLARD, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE les objectifs figurant au protocole d'engagement pour une restauration collective de proximité et de qualité.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 43

Abstentions : 12 (E. de Germay, L. Aluchon ne prennent pas part au vote, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, N. Hamoudi, P. Commandeur, N. Gautreau, D. Chollet)

PRESENTATION DU PANORAMA DE L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT A TOURS

- 19_11_13_003 -

ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES - RAPPORTS SUR L'ACTIVITE DE L'ANNEE 2018 - LA TOURANGELLE IMMOBILIER - SEMIVIT - SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA TOURAINE - SAEM DES POMPES FUNEBRES INTERCOMMUNALES - SPL TOURS VAL DE LOIRE TOURISME.

**Rapporteurs : Madame Alexandra SCHALK-PETITOT, adjointe au maire,
Madame Brigitte GARANGER-ROUSSEAU, adjointe au maire,
Madame Cécile ESTIVIN MERCIER, conseillère municipale,
Monsieur Thibault COULON, adjoint au maire**

Le Conseil

- APPROUVE les rapports d'activités de l'année 2018 des sociétés suivantes :

- LA TOURANGELLE IMMOBILIER, SEMIVIT,
- SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA TOURAINE,
- SAEM des Pompes Funèbres Intercommunales,
- SOCIETE PUBLIQUE LOCALE "TOURS VAL DE LOIRE TOURISME".

- 3.1 - LA TOURANGELLE IMMOBILIER et la SEMIVIT,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 40

Abstentions : 14 (M. Nicolay Cabanne, E. de Germay, C. Chevillard, B. Droineau, D. Ngo Ngii, N. Hamoudi, J. Blanchet-Goldani, P. Texier, C. Deforge, P-H. Moreau, X. Dateu, C. Zazoua-Khames ne prennent pas part au vote, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 3.2 - SOCIETE D'EQUIPEMENT DE LA TOURAINE,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 35

Abstentions : 20 (M. le Maire, C. Chevillard, B. Droineau, E. de Germay, A. Schalk-Petitot, D. Ngo Ngii, J. Boulanger, G. Martiny, X. Dateu, N. Hamoudi, C. Zazoua-Khames, C. Deforge, ne prennent pas part au vote, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 3.3 - SAEM DES POMPES FUNEBRES INTERCOMMUNALES,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 42

Abstentions : 13 (M. le Maire, T. Coulon, Y. Massot, A. Schalk-Petitot, B. Droineau, D. Ngo Ngii, G. Martiny, C. Chevillard, N. Hamoudi, C. Deforge, C. Zazoua-Khames ne prennent pas part au vote, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 3.4 - SOCIETE PUBLIQUE LOCALE "TOURS VAL DE LOIRE TOURISME",

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 36

Abstentions : 19 (M. le Maire, M. Nicolay-Cabanne, T. Coulon, C. Beuzelin, B. Droineau, E. de Germay, D. Ngo Ngii, G. Martiny, N. Hamoudi, C. Zazoua-Khames ne prennent pas part au vote, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, C. Deforge, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 19_11_13_004 -

DEMANDE D'ABROGATION DU TITRE D'EXISTENCE LEGALE DE L'ETABLISSEMENT PARTICULIER DE LA CONGREGATION "PETITES SOEURS DES PAUVRES" DE TOURS
Rapporteur : Monsieur Olivier LEBRETON, adjoint au maire

Le Conseil

- EMET un avis favorable à la demande d'abrogation du titre d'existence légale de l'établissement particulier des Petites Sœurs des Pauvres de Tours.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 8 (T. Coulon, E. de Germay, B. Droineau, D. Ngo Ngii, C. Estivin-Mercier, N. Hamoudi, C. Deforge, C. Zazoua-Khames ne prennent pas part au vote)

- 19_11_13_005 -

ACQUISITION D'UNE PROPRIETE DE L'ETAT - PARCELLE CZ 366 - ALLEE DE LOMBARDIE
Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'acquisition par la Ville de Tours à l'Etat, d'une parcelle d'une superficie de 592 m², située allée de Lombardie à TOURS, pour un montant de 10 700 €.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 8 (T. Coulon, E. de Germay, B. Droineau, D. Ngo Ngii, C. Estivin-Mercier, N. Hamoudi, C. Deforge, C. Zazoua-Khames ne prennent pas part au vote).

- 19_11_13_006 -

87 RUE MAURICE DE TASTES - CESSION NEXITY - AVENANT A LA PROMESSE DE VENTE
Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la prorogation de 24 mois de la promesse synallagmatique de vente signée entre la Ville de Tours et NEXITY les 18 et 22 octobre 2018, de sorte que la réitération de l'acte authentique de vente puisse désormais intervenir jusqu'au 30 mars 2022.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 40

Abstentions : 15 (T. Coulon, E. de Germay, B. Droineau, D. Ngo Ngii, C. Estivin-Mercier, N. Hamoudi, C. Deforge ne prennent pas part au vote, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, C. Zazoua-Khames)

- 19_11_13_007 -

PLACE CHOISEUL - CONSTITUTION DE SERVITUDE
Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la constitution d'une servitude de surplomb et non aedificandi sur une parcelle (fonds servant) au profit d'une seconde parcelle (fonds dominant) correspondant au pavillon de l'Octroi sis 2 Place Choiseul, propriété de la Ville de Tours,

- PRECISE que cette servitude de surplomb et non aedificandi sera constituée sans versement d'aucune indemnité de la part du fonds dominant.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 46

Abstentions : 9 (T. Coulon, E. de Germay, B. Droineau, D. Ngo Ngii, C. Estivin-Mercier, N. Hamoudi, C. Deforge, N. Gautreau, C. Zazoua-Khames ne prennent pas part au vote)

- 19_11_13_008 -

REFECTION DE LA CHAPELLE DU CONSERVATOIRE - RECHERCHE DE MECENAT ET PARTENARIATS

Rapporteur : Madame Christine BEUZELIN, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE les démarches nécessaires à la recherche de soutiens autour de ce projet et autorise Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à lancer une souscription publique.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 40

Abstentions : 15 (T. Coulon, B. Droineau, E. de Germai, D. Ngo Ngii, C. Estivin-Mercier, M. Cuzzoni, N. Hamoudi, N. Gautreau, C. Deforge ne prennent pas part au vote, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan)

- 19_11_13_009 -

MUSEE DES BEAUX-ARTS - EXPOSITION OLIVIER DEBRE, 100 ANS.

Rapporteur : Madame Christine BEUZELIN, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'organisation d'une exposition du 17 octobre 2020 au 25 janvier 2021 intitulée « Olivier Debré, 100 ans ».

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 47

Abstentions : 8 (T. Coulon, B. Droineau, E. de Germai, D. Ngo Ngii, C. Estivin-Mercier, N. Hamoudi, C. Deforge, N. Gautreau ne prennent pas part au vote)

- 19_11_13_010 -

MESURES RELATIVES A LA GESTION ADMINISTRATIVE DU PERSONNEL

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE diverses créations, suppressions et transformations de postes au sein des services municipaux.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 45

Abstentions : 10 (B. Droineau, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, N. Hamoudi ne prennent pas part au vote, D. Chollet, P. Commandeur)

- 19_11_13_011 -

PRESTATION DE DIAGNOSTICS DU PATRIMOINE ARBORE - ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Rapporteur : Monsieur Myriam LE SOUËF, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE d'adhérer au groupement de commandes pour les prestations de diagnostics phytosanitaires et d'inventaires faunistiques liés au patrimoine arboré urbain et forestier,

- ADOPTE la convention constitutive qui définit les modalités de fonctionnement du groupement de commandes,

- PRECISE que la commission d'appel d'offres sera celle du coordonnateur.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 46

Abstentions : 8 (T. Coulon, O. Lebreton, B. Droineau, E. de Germay, D. Ngo Ngii, L. Bejeau, N. Hamoudi, N. Gautreau, ne prennent pas part au vote)

- 19_11_13_012 -

AJUSTEMENT DES DISPOSITIFS DE MUTUALISATION EN MATIERE D'URBANISME - AVENANTS AUX CONVENTIONS DE SERVICE COMMUN ET DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Rapporteur : Madame Yasmine BENDJADOR, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de service commun de l'instruction des autorisations du droit des sols et son annexe 3 relative à la procédure d'instruction entre les communes adhérentes et le service commun instructeur ainsi que l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition descendante de personnel.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 41

Abstentions : 14 (T. Coulon, B. Droineau, E. de Germay, D. Ngo Ngii, N. Hamoudi, N. Gautreau ne prennent pas part au vote, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, G. Godefroy, R. Sautereau)

- 19_11_13_013 -

CONVENTION DE DEPOT AU MEMORIAL DE L'HOTEL DE VILLE AVEC MONSIEUR LOUIS DESCOLS

Rapporteur : Madame Brigitte GARANGER-ROUSSEAU, adjointe au maire

Le Conseil

- APPROUVE la convention de dépôt avec Monsieur Louis Descols, historien militaire.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 48

Abstentions : 7 (T. Coulon, B. Droineau, E. de Germay, D. Ngo Ngii, Mme Delagarde, N. Gautreau, N. Hamoudi ne prennent pas part au vote)

- 19_11_13_014 -

ORGANISATION DE VITILLOIRE - TOURS FETE LES VINS DU VAL DE LOIRE ET SA GASTRONOMIE - SAMEDI 6 ET DIMANCHE 7 JUIN 2020.

Rapporteur : Monsieur Mauro CUZZONI, conseiller municipal

Le Conseil

- APPROUVE l'organisation de « VITILLOIRE, TOURS fête les vins du Val de Loire et sa gastronomie », à Tours, les 6 et 7 juin 2020.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 51

Abstentions : 4 (T. Coulon, E. de Germay, N. Hamoudi, N. Gautreau ne prennent pas part au vote)

- 19_11_13_015 -

DIVERSES MESURES DE GESTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

- DECIDE de constituer des provisions pour risque à hauteur de 395 929,00 € sur l'exercice 2019 pour couvrir les créances potentiellement douteuses jusqu'en 2016,

- DECIDE de reprendre la provision constituée en 2018 à hauteur de 343 669,00 €,

- DECIDE de reprendre la provision constituée en 2018 à hauteur de 310 023,00 € établie pour prudence comptable suite au jugement de la cour d'appel du 21 février 2018, et de constituer une nouvelle provision à hauteur de 150 000,00 € pour 2019,

- DECIDE l'admission et l'extinction de diverses créances du budget principal, du budget de l'ex budget annexe de l'eau, du budget annexe des Prestations Cimetières, du budget annexe de la Régie Autonome du Grand Théâtre de Tours.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 45

Abstentions : 10 (T. Coulon, E. de Germay, N. Hamoudi, N. Gautreau ne prennent pas part au vote, M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan)

- 19_11_13_016 -

CREATIONS ET MODIFICATIONS DE TARIFS MUNICIPAUX 2019

Rapporteur : Madame Hélène MILLOT, adjointe au maire

Le Conseil

Le groupe Tours à Gauche ! a déposé un amendement voté comme suit :

Avis favorables : 9 (M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan, P. Commandeur, D. Chollet, C. Deforge)

Abstentions : 4 (N. Gautreau, N. Hamoudi ne prennent pas part au vote, G. Godefroy, R. Sautereau)

Avis contraires : 42 (groupe Tour(s)Ensemble, B. Darnet-Malaquin, C. Zazoua-Khames, X. Dateu, C. Ballesteros, P-H. Moreau, S. Lepron, M. Delagarde)

L'amendement est rejeté

Le groupe Tour(s)Ensemble a déposé un amendement voté comme suit :

Avis favorables : 47

Abstentions : 8 (N. Hamoudi, N. Gautreau ne prennent pas part au vote) M. Maupuy, P. Texier, J. Blanchet-Goldani, S. Oublal, E. Denis, C. Jonathan)

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- FIXE pour la Direction de l'Education et de la Petite Enfance, la modification des tarifs du Restaurant Municipal suite à la mise en place d'un nouveau système d'encaissement.

- menu journalier employé municipal : 4,10 € TTC,

- menu journalier invité : 5,10 TTC.

- ADOPTE pour la Direction des Sports, la mise en place des forfaits de participation financière aux charges de fonctionnement pour divers clubs sous conventions à titre prioritaire arrivés à échéance au 30 juin 2019,

- PRECISE que la gratuité des salles municipales est accordée aux candidats dans le cadre des campagnes électorales fixées officiellement par le Ministère de l'Intérieur de la République Française pour la tenue de réunions publiques à compter du lundi de la quatrième semaine précédant le 1er tour de scrutin et entre les deux tours de scrutin dans la limite d'une réunion pour chacune des salles de la ville, pour chacun des deux tours,

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

- 19_11_13_017 -

COMPTE-RENDU DE MONSIEUR LE MAIRE SUR LES ACTES ACCOMPLIS EN EXECUTION DE LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil

- PREND ACTE de la communication des actes pris en application de la délibération du 17 octobre 2017.

- 19_11_13_018 -

VOEU SUR L'INTERDICTION DES ANIMAUX SAUVAGES DANS LES CIRQUES

Rapporteur : Monsieur Emmanuel DENIS, conseiller municipal

Le Conseil

Considérant le souci de notre municipalité pour la condition animale.

- EMET le souhait d'une réglementation nationale interdisant la présence d'animaux sauvages dans les cirques et de privilégier les cirques sans animaux,

- SOLLICITE des contrôles systématiques et la stricte application de l'arrêté du 18 mars 2011 pour tous les cirques avec animaux qui s'installeront sur la commune,

- PRECISE que le Conseil Municipal ne souhaite plus voir s'installer sur son territoire les cirques et spectacles ayant recours à des animaux sauvages dans le cadre de représentations publiques et encourage au contraire l'émergence d'un cirque nouveau qui se base sur de nouvelles pratiques ; un cirque au profit d'un public exigeant, qui met en avant les talents des artistes et les nouvelles technologies, ce cirque moderne et éthique qui représente l'avenir est le bienvenu à Tours.

Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

Avis favorables : 54

Abstention : 1 (P. Commandeur)

* * * * *

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour de la séance, Monsieur le Maire remercie l'assistance et les représentants de la presse d'avoir suivi cette réunion du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire lève la séance à 23 H 25

* * * * *

Les délibérations municipales peuvent être consultées en Mairie, Secrétariat du Conseil Municipal, 1^{er} étage bureau 109.